



VILLE DE
LA TOUR-DE-PEILZ
Municipalité

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 26/2012

le 31 octobre 2012

Concerne :

Bureaux des psychologues et logopédistes scolaires – décompte final.

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Suite à la construction de nouveaux bureaux pour les psychologues et logopédistes scolaires au Collège des Mousquetaires, nous vous communiquons le décompte final.

Crédit accordé par notre Conseil par le préavis municipal N° 9/2011	310'000.--
Montant total des travaux exécutés	309'387.15
Montant non dépensé	612.85
Solde à amortir	309'387.15

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic : Le secrétaire :





Lyonel Kaufmann Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité le 24 septembre 2012

